

AFFAIRE N° 21

APPROBATION d'une dépense imprévue concernant l'exercice 1961

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Des écharpes de Maire et d'Adjoints ont été fournis par la Maison LAFOUR,  
en 1961. Le montant de cette fourniture s'élève à ..... 17.625 F  
=====

Je vous demande de bien vouloir approuver la dépense./.

Le Maire,  
Signé: Gabriel MACE.

Adopté à l'unanimité.

Vu  
M. le Maire le 26 avril 1962  
P. le Préfet et par délégation  
le Secrétaire Général  
Signé: P. Bolotte